

## RÈGLEMENT MINI GOLF

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi

Accès libre aux pistes du mini-golf : de 10h20 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Les utilisateurs doivent récupérer les cannes au chalet

### PUBLIC CONCERNÉ :

Enfant, adulte. -A partir de 5 ans-

### TEMPS D'ACTIVITÉ:

Maximum 1h00 en cas de forte affluence.

L'animateur gère le flux des utilisateurs. 20 personnes maximum.

### RÈGLES :

- ✓ Toute personne voulant accéder à l'activité doit présenter un bracelet valide récupéré au chalet
- ✓ Accès libre dans la mesure du matériel disponible
- ✓ Vêtements et chaussures obligatoires (ne pas être torse nu)
- ✓ Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- ✓ Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité données par l'encadrant se verra refuser l'accès à l'activité
- ✓ Distribution du matériel par l'encadrant de l'activité
- ✓ Respect des consignes d'organisation données par l'agent encadrant l'activité